

CONFÉRENCE LOUP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Conférence loup
En bref	Conférence publique sur le loup qui abordera la situation dans les Préalpes vaudoises, recherche et innovations, avec interventions politiques et échanges.
Descriptif de l'activité	<p>L'État de Vaud, en collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut et la Fondation KORA, organise une conférence publique gratuite consacrée au loup le 4 juin 2026 à Rougemont. L'occasion de présenter la situation dans les Préalpes vaudoises, des projets de recherche et connaissances scientifiques, ainsi que des innovations technologiques liées à sa gestion.</p> <p>Les interventions de Madame la conseillère d'État Valérie Dittli (DADN) et de Monsieur le conseiller d'État Vassilis Venizelos (DJES) viendront enrichir la conférence, ponctuée d'échanges avec le public. Une verrée clôturera l'évènement.</p>
Dates	Jeudi 4 juin 2026
Horaire	19h – 21h
Lieux du rendez-vous	Grande salle, Rougemont
Lieux de l'activité	Grande salle, Rougemont
Programme indicatif	18h15-18h45 : accueil des participants inscrits 19h : début de la conférence 21h : verrée
Sécurité	Merci de vous présenter au plus tard à 18h45 à l'accueil afin que la conférence puisse débuter à 19h précises.
Nombres (min. – max.)	Maximum 230 personnes

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Rendez-vous à la Grande salle de Rougemont. Parking sur place ou sur d'autres places dans le village qui vous seront indiquées par les agents de sécurité. Merci de vous conformer aux indications qui seront données sur place et de prévoir le temps nécessaire pour se parquer. (privilégier le covoiturage). Accès en transports publics, arrêt *Rougemont*, gare (10 minutes de marche jusqu'à la Grande salle).

Horaires des transports publics

Aller
Montreux – Rougemont 16h43 – 18h11

Retour
Rougemont – Montreux 21h44 – 23h18

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

TARIFS

Tarif de base Gratuit

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch
Dernier délai d'inscription : 26 mai 2026 (selon limite des places disponibles)

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint) ou pour une raison échappant à ses responsabilités, l'État de Vaud et le Parc se réservent le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par courriel dans les plus brefs délais.

Les inscrits ne pouvant participer à la conférence sont priés de communiquer au Parc le plus rapidement possible toute annulation, afin que d'autres personnes intéressées puissent bénéficier d'une place pour l'événement.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente

